

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE GRIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

SÉANCE DU MARDI 13 OCTOBRE 2015.

L'An Deux Mille Quinze mardi 13 octobre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : P. RIO – D. ATIG – F. OGBI – Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS – E. ETE - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL – S. BELLAHMER – P. LOUISON – C. VAZQUEZ – M. GAMINETTE – A. QAROUACH - I. GRENOUILLAT – C. MABANZA – T. DIAWARA – L. HERGAUX – C. M' PIANA – S. GIBERT – S. GAUBIER - S. BENDIAB – D. DIARRA - M. SOILIH

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Y. BOUKANTAR REPRÉSENTÉ PAR F. OGBI, M. RAMI REPRÉSENTÉE PAR Y. LE BRIAND – K. OUKBI REPRÉSENTÉ PAR S. BENDIAB – G. BINOIS REPRÉSENTÉ PAR D. DIARRA – F. N' DOMBELE REPRÉSENTÉ PAR S. LAATIRISS – M. AUBRY REPRÉSENTÉE PAR C. TAWAB – G. BAGAVANE REPRÉSENTÉ PAR A. QAROUACH – Y. ITOUA REPRÉSENTÉE PAR P. TROADEC.

ABSENTS EXCUSÉS : J. BORTOLI – C. RENKLICAY – A. LAMOTHE.

Nombre de conseillers en exercice : 35

NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 24

DÉLIBÉRATION DEL-2015-0079 : RAPPORT ANNUEL SUR LA POLITIQUE FONCIÈRE DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2014.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2241-1,

Vu la loi n° 95.127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et aux délégations de service public,

Vu le rapport établissant le bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la Ville sur l'année 2014,

Délibère, et,

Prend acte du bilan ci-annexé à la présente délibération, des cessions et acquisitions foncières et immobilières, décidées par la Ville au cours de l'exercice budgétaire 2014, qui ont fait l'objet d'un échange de consentement sur la chose et sur le prix, et qui recouvrent les actions et opérations votées par le conseil municipal.

Dit que ce bilan sera annexé au compte administratif 2014 de la commune, ainsi que le tableau des acquisitions et des cessions effectivement réalisées.

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO.

Donner acte : à l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 16 OCT. 2015

Transmise en Préfecture le : 19 OCT. 2015

Envoyé en préfecture le 19/10/2015

Reçu en préfecture le 19/10/2015

Affiché le

SLOV

ACQUISITION DE PARCELLES EN 2014 02860-20151016-ARR_2015_0079-AR

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE



PLAN DE CADASTRE 2014 DE LA VILLE DE GRIGNY

HOTEL DE GRIGNY

19 route de corbeil
BP13-91351 GRIGNY
Tel: 01 69 02 53 53
Fax: 01 69 43 36 63

D.G.S.T.A.

Direction Générale des Services Techniques et de l'Aménagement
Bureau d'études techniques
Tel: 01 69 02 53 53
Fax: 01 69 43 36 63

Plan foncier des propriétés communale 2014

Indice: 1 Modification:

PLAN: 1

AUTOCAD 2010

Dessiné par: F.M.
Date: 17/06/2015
Echelle: 1/5000ème

LEGENDE

SECTION CADASTRALE

- Commune de Grigny : AL et suivant - Appartement n°1 Square Surcouf - Aquisition suite préemption par anticipation à l'OIN.

CESSIONS DE PARCELLES EN 2013

SECTION CADASTRALE

- Aucune cession en 2014

